

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 26 (1980)

Heft: 12

Anhang: [Nouvelles locales] : Bordeaux, Nantes, Tarbes, Toulouse, Le Havre

Autor: Badel, R. / A. T.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

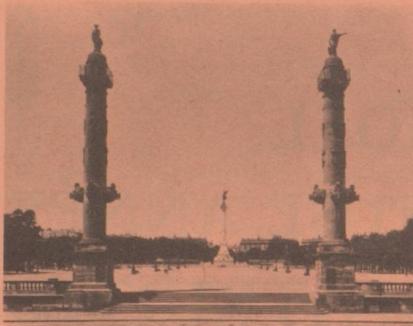
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activité des Sociétés

BORDEAUX



Consulat général de Suisse
14, Cours Xavier-Arnozan
33080 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 16/(56) 52-18-65

Société suisse de Bordeaux
30, rue Leberthon
33000 BORDEAUX

Le Comité a le très pénible devoir de vous faire part du décès de Monsieur Joseph Felder son dévoué Président, survenu le 29 septembre dernier. Avec tous les membres de notre Société, qui avaient tenu nombreux à assister à la messe concélébrée par M. le Curé Alfred Portmann qui a eu lieu en l'église de Saint-Amand à Caudéran, il salue respectueusement la mémoire de ce dévoué compatriote, connu et aimé de tous dans la région qui, nonobstant la cruelle maladie qui l'a emporté, a voulu jusqu'à ses derniers moments continuer à servir 'notre Pays.'

Que sa chère et vaillante épouse, ainsi que ses enfants sachent que nous sommes avec eux dans la douleur et que nous conserverons vivant en nos cœurs le souvenir ému de notre Président.

Le Président

La traditionnelle fête de Noël pour les petits et les grands de la Société suisse de Bordeaux aura lieu le

14 décembre 1980 à 15 h 30
30, rue Leberthon.

Qu'on se le dise !

NANTES

Union suisse de l'Ouest
« Les Loges »
Monnières
44690 LA HAIE FOUASSIERE

Le temps de reprendre nos quartiers d'hiver étant venu avec la fin des vacances, nous avons eu le plaisir de nous réunir le samedi 8 novembre à 17 heures pour la traditionnelle soirée « Saucisses » chez nos Amis Dova dans leur cellier du Landreau et le jeudi 27 novembre au déjeuner « Choucroute » organisé par nos Amis angevins à la Taverne Alsacienne, comme vous l'avez appris par ma circulaire d'octobre 1980.

Chers Membres et Amis Français,

Je sais maintenant cette occasion pour annoncer que l'Arbre de Noël suisse, pour petits et grands, aura lieu :

le dimanche 14 décembre 1980
dès 14 h 30

à la Salle des Compagnons du Devoir, quai Malakoff à Nantes. Selon l'usage, le Père Noël distribuera, aux enfants présents, cadeaux et friandises après la projection de films suisses qui réjouira tous les habitués à cette manifestation toujours très attendue.

Le Président : R. Badel

TARBES

Amicale suisse des Pyrénées

La Roseraie
Ayzac-Ost
65400 ARGELES-GAZOT

Reunie le 12 octobre 1980, pour sa vingt-et-unième Assemblée générale au restaurant Larrieu à Lalongue (Pyrénées-Atlantiques), l'Amicale salue, par la voix du Président Balmer, le nombre impressionnant de participants, puisque quarante-deux personnes avaient tenu à assister à ses débats. C'était le beau score que l'Assemblée offrait au Comité sortant en récompense de son labeur durant l'exercice 1979/80 ; le Président, touché par cette marque de sympathie remercie l'auditoire et ne manque surtout pas d'insister sur la présence de nos hôtes d'honneur, Monsieur le Consul général et Madame Roy, qui voulaient assister à nos débats, bien que chargés de soucis de santé.

Continuant son exposé, notre Président remercie le jeune couple de retraités, Mme et M. Joerg, pour leur attention à conserver la coutume de donner à chacun des convives une plaque de leur délicieux chocolat, ce qui cause une grande admiration parmi les nouveaux visiteurs inhabitués à cette gentillesse. Puis le Président glane au passage deux nouveaux membres parrainés d'une part par Mme André, trésorière, et Mme et M. Catherine et, d'autre part, par Mme et M. Boehler, beau-frère et frère de nos sympathiques membres, Mme et M. Robert Boehler, qui sont fortement applaudis. Poursuivant sa promenade, le Président Balmer nous entraîne jusqu'à Lugano où se tenait cette année le Congrès des Suisses de l'étranger. Puis notre Secrétaire enchaîne en rappelant le deuil qui frappe l'Amicale par le décès de

son fidèle membre André Cloetta et l'Assemblée se recueille avec une minute de silence en l'honneur de son cher disparu. La suite du rapport est axée principalement sur la vie de l'Amicale en 1980 qui ne se révèle pas tendre envers les absences suspectes de certains membres. Mme Butti est citée en exemple de civisme pour s'être déplacée de la région parisienne, son lieu de travail actuel, pour participer à nos travaux ; elle est vivement applaudie. Le secrétaire termine son rapport par un chant de son cru sur l'air « Le travail c'est la santé » que tout l'auditoire reprend en chœur et dont le refrain répète :

*« L'Amicale, c'est l'amitié — la joie,
la fraternité
Plus nous y viendrons nombreux —
plus nous serons heureux »*

Notre trésorière scrupuleuse, Mme André, nous prouve par des chiffres éloquents que l'état de nos finances est vraiment trop précaire et qu'il exige des mesures d'assainissement catégoriques. Nous voyons, sous le chapitre « Questions diverses » que, sur proposition du Président, la cotisation est relevée de 15 à 20 F : l'unanimité des suffrages des assistants est acquise. Mme André est chaudement félicitée pour avoir enfin obtenu ce qu'il fallait pour équilibrer son budget. Enfin, pour conclure cette séance administrative, Monsieur le Consul général prend la parole sur son ton de bonhomie qui le caractérise pour nous recommander de travailler la main dans la main avec le Président en exercice, puisque ce dernier venait d'annoncer sa démission prochaine. Etant donné la bonne équipe qui l'épaule actuellement, ce serait très préjudiciable à l'Amicale de se séparer d'une pareille collaboration. Devant ces paroles de grande amitié patriotique, la bonne cause est gagnée et le Comité est reconduit dans ses fonctions pour un nouvel exercice. L'Assemblée au complet applaudit. Notre Consul général nous expose ensuite la situation générale en Suisse par suite des mesures qu'a prises le Gouvernement avec l'accord total des Chambres fédérales pour redresser une situation financière qui ne cesse de se dégrader. Pour ce faire, un train de votations est en préparation, puisque nous sommes en Suisse où le verdict de l'opinion des citoyens est de rigueur pour permettre à une loi d'être appliquée. L'avenir seul dira si le peuple suivra les sages conseils de son Gouvernement central pour les approuver malgré que le breuvage soit amer. L'orateur s'en tire avec des applaudissements nourris comme si c'était le personnage désigné pour sauver financièrement notre Pays d'une catastrophe ! L'heure a sonné pour nous mettre à table et déguster, comme à l'accoutumée, les fins mets préparés par le restaurateur Larrieu. Chacun ronronne de satisfaction, surtout les convives nouvellement accourus à cette réunion qui ne cessent de vanter l'abondance, la qualité des mets et des vins choisis exclusi-

vement par le patron.

En clôture, nous retrouvons nos charmants magiciens M. et Mme Tarchini qui enchantent leurs spectateurs par des tours de passe-passe dont eux seuls ont le secret. Un grand merci de la part de tous à ces braves amuseurs hautement qualifiés.

Comme toute bonne chose a une fin, nous devons nous séparer à regret en emportant toutefois de sages résolutions pour le renforcement des liens patriotiques entre les membres de l'Amicale.

Le Secrétaire

TOULOUSE

Société helvétique de Bienfaisance
36, allée de Bellefontaine
31081 TOULOUSE CEDEX

Sortie d'automne

Elle a eu lieu le 27 septembre dans la vallée de l'Aston, merveilleux torrent pyrénéen qui saute en toute liberté de « jasse » en « jasse » dans une vallée inhabitée où la nature est presque vierge.

Vingt-sept personnes firent leur pique-nique au bord de l'eau, sous les hêtres centenaires qui ne meurent que de vieillesse.

La famille Chappuis n'était pas avec nous, car elle mariait Hélène, animatrice si dévouée de notre groupe de jeunes filles. Elle fut « entourée » par plusieurs de nos membres restés à Toulouse pour l'occasion.

Fête de Noël

Notre fête de Noël aura lieu le samedi 13 décembre 1980 à 14 h 30 dans une nouvelle salle mise à notre disposition par la mairie de Toulouse, l'Orangerie du Caousou ayant été récupérée pour des salles de classe.

La partie artistique est, comme les années précédentes, sous la responsabilité de Mme Coulouma, à qui les jeunes peuvent s'adresser s'ils désirent participer au programme.

Le cadre change, mais l'ambiance restera grâce au Comité et grâce à vous tous.

A.T.

TOURS

Amicale helvétique tourangelle
Le Chalateau
Rochecorbon
37210 VOUVRAY

L'Amicale helvétique tourangelle rappelle à l'ensemble de ses membres que l'Assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 6 décembre à 19 heures au restaurant-hôtel de la Halle à Luynes, 4, rue de la Halle. Cette grande soirée, rehaussée par la présence de

M. M. Ney, directeur du Secrétariat des Suisses de l'Etranger, M. F. Pianca, Ministre, M. le Consul général de Suisse à Bordeaux et son épouse Mme Roy, sera suivie de la traditionnelle choucroute. Nous vous attendons tous !

LE HAVRE

Octobre-Novembre 1980 mois culturels suisses au Havre

La Fondation Pro Helvetia, à Zurich, et la Maison de la Culture du Havre, ont mis sur pied, toute une série de manifestations sous l'appellation

« Quelques espaces suisses 80 »

qui ont permis aux Havrais de faire connaissance avec la vie culturelle suisse d'aujourd'hui, dans pratiquement tous les domaines, des arts plastiques à la musique en passant par la littérature, le cinéma, la chanson, etc... C'est ainsi que nous avons pu voir et entendre Guy Bovet à l'orgue, le Théâtre de Carouge de Genève, le Quatuor de Genève, Dimitri, le mime-clown bien connu, sans oublier le cinéma avec A. Tanner, ainsi que H.-R. Giger et son « Alien » et la chanson avec M. Bühler, Y. Theraulaz et J.-P. Huser.

Ce cycle de manifestations suisses avait démarré par l'inauguration pour un mois, le 4 octobre, d'une exposition d'arts plastiques présentée dans les salons de l'Hôtel de Ville du Havre et commentée par son instigateur, Fritz Billeter, sur un triple thème « réalisme - réflexion - exposition ».

La TV romande était également présente au Havre où elle a tourné une émission intitulée « Zone bleue » diffusée en novembre sur les écrans suisses.

A l'heure où le « Messager Suisse » est mis sous presse, ces manifestations ne sont pas toutes terminées, mais les premiers comptes rendus des journaux locaux sont élogieux et démontrent l'intérêt et la portée d'une telle production. On peut relever quelques manchettes : « Une exposition d'arts plastiques d'une ampleur internationale », « Une Suisse qui bouge », « Cinéma : la M.C.H. à l'heure suisse... », « A la M.C.H. : une semaine où les espaces suisses éclatent », « Dimitri, l'enchanteur ».

LE HAVRE



CONSULAT :
124, boulevard de Strasbourg
Tél. : (35) 42.27.09

* * * * * * * * * * * * * * * * *
* Monsieur André E. Stauffer informe *
* ses compatriotes des régions de Nor- *
* mandie et de Bretagne qu'il cessera *
* ses fonctions de Consul de Suisse au *
* Havre à la date du 31 décembre 1980. *
* Il remercie la colonie suisse de *
* l'accueil qu'elle lui a réservé à l'occa- *
* sion des différentes rencontres qui *
* ont eu lieu au cours de ces trois der- *
* nières années et des contacts con- *
* fiants qu'il a pu entretenir avec tous. *
* Avec son au revoir, il tient à adresser *
* à chacune des familles suisses de *
* l'arrondissement consulaire du *
* Havre ses vœux de bonheur et pros- *
* périté.
* André E. Stauffer *
* Consul de Suisse *
* au Havre *
* * * * * * * * * * *

Double-Nationaux : Attention !

Pour vous aussi

**Le Fonds de solidarité
est une bonne affaire !**



Comment vous sentez-vous à l'étranger ?
Que se passe-t-il dans le pays où vous travaillez ?

Qu'en est-il de votre avenir ?

Que diriez-vous d'une **indemnité forfaitaire** en cas de perte de vos moyens d'existence à la suite d'événements politiques ?

Que diriez-vous d'un **capital-épargne** en Suisse ?

Renseignez-vous au **Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger**, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne.



A VOTRE DISPOSITION

au 10, rue Minard
92 ISSY-LES-MOULINEAUX
Téléphone : 645-21-36

- hospitalisation médicale
- consultations spécialisées
- laboratoire d'analyses médicales
- radiologie
- kinésithérapie
- électro-cardiogramme — électro-encéphalogramme — soins infirmiers en externe.

Admission en hospitalisation et présence médicale : 24 heures sur 24. Sur rendez-vous pour les consultations, analyses et autres actes médicaux.

Principales consultations : médecine générale, médecine interne, diabétologie, neuro-psychiatrie, dermatologie, nutrition et obésité, cardiologie, gynécologie, rhumatologie.

Conventionné par la Sécurité sociale. Agréé par les mutuelles. Prise en charge directe par ces organismes au maximum autorisé.